



## ***Inscription à l'école maternelle***

***Année scolaire 2017-2018***

Madame, Monsieur

Afin de pouvoir préparer au mieux la rentrée scolaire 2017, nous avons besoin de connaître rapidement le nombre exact d'enfants qui seront inscrits dans le regroupement pour l'année scolaire 2017-2018.

Pour cette raison, si vous avez des enfants en âge d'entrer à l'école maternelle en 2017, nous vous demandons de bien vouloir les inscrire lors de la campagne d'inscription prévue à la **mairie** de Berchères sur Vesgre du samedi 28 janvier au **samedi 11 février**. Nous vous remercions de bien vouloir tenir compte de ces dates.

La mairie de Berchères sur Vesgre est ouverte :

- Le lundi de 9h à 12h – 14h à 19h
- Le mardi de 9h à 12h – 14h à 17h
- Le samedi de 9h à 12h

### **Contact :**

Mairie : ☎ 02 37 82 08 28 @ [mairie@bercheres-sur-vesgre.fr](mailto:mairie@bercheres-sur-vesgre.fr)

SIRP : ☎ 02 37 65 91 09 @ [sirp@bercheres-sur-vesgre.fr](mailto:sirp@bercheres-sur-vesgre.fr)

Les documents nécessaires à l'inscription :

- Le livret de famille ou un extrait d'acte de naissance
- Un justificatif de domicile
- La photocopie des vaccinations obligatoires (antidiphthérique, antitétanique, antipoliomyélitique)

